



Beethoven IVD

DEBOUCHEUR DE CANALISATION PROFESSIONNEL AVEC INDICATEUR VISUEL DE TEMPERATURE ET TEMOIN DE RINCAGE – En Dose

PROPRIETES

Beethoven IVD est une formule **brevetée** avec un **indicateur visuel de température** et **un témoin de rinçage**.
Beethoven IVD dissout, liquéfie rapidement les matières organiques, disperse les matières minérales ou animales.
Les agents tensioactifs de **Beethoven IVD** sont biodégradables, conformité avec la législation en vigueur (> 90 %).
Aux dosages préconisés, **Beethoven IVD** est compatible avec les fosses septiques.
Beethoven IVD n'attaque pas les caoutchoucs, le P.V.C, les métaux lourds (fer, plomb.) La forte densité de **Beethoven IVD** lui permet d'atteindre rapidement les bouchons, même les plus éloignés du lieu d'application.
L'**IVD «Indicateur Visuel de Dosage»** entraîne un changement de couleur lorsque le produit est correctement dosé.

CARACTERISTIQUES



- Aspect --liquide sirupeux
- Densité à 20°C --------------------------------------1.82
- pH --entre 0 et 1
- Couleur --orangé
- Contient de l'acide sulfurique.

UTILISATIONS

Beethoven IVD est une formule active assurant un débouchage rapide des canalisations et siphons obstrués des douches, lavabos, éviers, WC, urinoirs, etc.
Beethoven IVD liquéfie les résidus graisseux et toutes les matières organiques et permet de disperser les matières minérales ou animales : les cheveux, le papier, les substances calcaires, les mégots de cigarettes, les chiffons, cellulose, feuilles, épluchures de légumes, écailles de poissons en alimentaire, et dans les sanitaires, douches, lavabos, bidets, W-C, urinoirs, écoulements etc.. sans démontage des canalisations.

UTILISATEURS

DP204 IVD est à utiliser par les professionnels. Plombiers, services d'entretien dans l'industrie, l'hôtellerie, lieux publics et toutes sociétés de services et de maintenance….

MODE D'EMPLOI

- FORMULE EXCLUSIVE -

Verser doucement le **Beethoven IVD dans l'eau et non le contraire** (à cause de la vivacité de la réaction) et jusqu'à l'apparition de la couleur **bleu** à **vert** pour un entretien préventif des canalisations et progressivement jusqu'à obtenir la couleur **orange** pour les interventions demandant un débouchage immédiat. La couleur **orange** est l'indicateur visuel indiquant que l'on a atteint plus de **90°C**, soit la température idéale permettant de dissoudre toutes les matières indésirables obstruant les conduits. Puis rincer à l'eau afin de passer progressivement de l'**orange** au **vert** au **bleu** puis à l'**incolore,** l'incolore étant la couleur indiquant la neutralisation complète des installations.







Beethoven IVD attaque le zinc, le fer, certaines fontes et certain cuivre mais n'a pas d'action sur le plomb.

Attention: Dans le cas ou le **Beethoven IVD** est susceptible de passer dans un siphon en PVC, il est préférable de l'utiliser dans la couleur **bleu** à **vert** soit à une température entre **30** et **60**°, afin d'éviter un dépassement de température pouvant provoquer une déformation des siphons en **PVC**.

Ne pas utiliser Beethoven IVD dans les canalisations en aluminium ou en métal zingué.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Ce produit est corrosif, il provoque de graves brûlures.
Conserver en récipient d'origine, à l'abri du soleil hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement éclaboussé ou souillé. En cas de contact avec la peau les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes et contacter un spécialiste.
Beethoven IVD entraîne une réaction très exothermique au contact avec l'eau. Ne pas respirer les vapeurs en résultantes. Porter des gants, un vêtement approprié et des lunettes de sécurité.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité avec la directive européenne 1999/45 du 31 mai 1999 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.
Produit en conformité avec l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1°août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.





S.A.R.L. au Capital de 7622.45€ · RCS MEAUX 353 453 655 00016 · Code APE 519 B
7/9 rue Michel Herry 77580 Crécy-la-Chapelle